

Toutes nos solutions

Prêt Atout

Prêt sans suretés réelles dédié aux TPE, PME, ETI qui traversent un moment difficile

PRÊTS SANS GARANTIE

VOUS

TPE, PME, ETI vous traversez un moment difficile lié à la crise sanitaire de Covid-19.

Entreprises éligibles

TPE, PME et ETI selon définition européenne

12 mois d'activité minimum

Tous secteurs d'activité, sauf exclusions (les SCI, les entreprises d'intermédiation financière, les entreprises de promotion et de locations immobilières, les entreprises agricoles ayant un CA inférieur à 750 000 €, et les entreprises en difficulté)

Nous contacter

PLAN DE SOUTIEN
D'URGENCE AUX
ENTREPRISES



Depuis le 2 mars 2020, Bpifrance a activé **un plan d'urgence** pour soutenir les entreprises dont l'activité est impactée par le Covid-19.

En savoir plus

Dépenses financées

Le Prêt Atout est conçu pour financer :

un besoin de trésorerie ponctuel

une augmentation exceptionnelle du BFR, lié à la conjoncture

NOUS

renforçons la trésorerie de l'entreprise pour lui permettre, dans un contexte conjoncturel exceptionnel, de résoudre ses tensions de trésorerie passagères (et non structurelles), dans l'attente d'un retour à des conditions normales d'exploitation.

Montant

De 50 000 à 5 000 000 € pour les PME, et jusqu'à 30 000 000 € pour les ETI

Aucune garantie

Aucune garantie sur les actifs de la société ou de son dirigeant

Durée / amortissement

De 3 à 5 ans

Différé d'amortissement en capital jusqu'à 12 mois

Conditions financières

Taux fixe ou variable

Modalité

Partenariat financier (1 pour 1)

Échéances trimestrielles, amortissement financier du capital

Points forts de notre solution

Prêt sans garantie sur les actifs de la société
ou de son dirigeant

Différé d'amortissement en capital jusqu'à 12
mois